

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

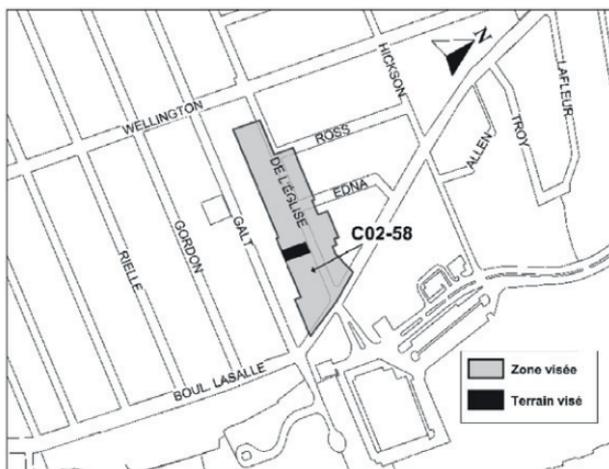
À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le premier projet de résolution CA16 210372 en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA08 210003) afin de permettre la modification du rez-de-chaussée d'un bâtiment principal portant le numéro civique 50, rue de l'Église, afin d'aménager 3 nouveaux logements – Lot 1 154 613.

Modifier le rez-de-chaussée d'un bâtiment principal portant le numéro civique 50, rue de l'Église pour ajouter 3 nouveaux logements.

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux personnes intéressées que suite à l'adoption d'un premier projet de résolution, à la séance du 6 décembre 2016, le conseil d'arrondissement de Verdun tiendra une assemblée publique de consultation le mardi 31 janvier 2017 à 18 h dans la salle du conseil située au 4555, rue de Verdun, en l'arrondissement de Verdun.

Le projet est étudié en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA08 210003) car il déroge à la classe d'usages « commerce mixte » (c3) prescrite à la grille des usages et normes C02-58 et exigeant qu'un commerce soit présent en mixité avec l'usage résidentiel dans le bâtiment. Il déroge aussi à l'article 203 qui exige un balcon ou une terrasse d'une superficie minimale de 3 m² pour chacun des logements. Un des nouveaux logements ne fournit pas cet espace extérieur. Ces dispositions sont comprises au Règlement de zonage 1700.

Ce projet de résolution concerne la zone identifiée au plan ci-joint :



Lors de cette assemblée publique de consultation, Monsieur le Maire, ou tout autre membre du conseil désigné par celui-ci, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le premier projet de résolution contient une disposition susceptible d'approbation référendaire et est disponible pour consultation au bureau 104 de la Mairie de l'arrondissement de Verdun de la Ville de Montréal, située au 4555, rue de Verdun, de 8 h 30 à 17 h du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 h 30 le vendredi, et ce, sans interruption.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun
ce 19 janvier 2017

Caroline Fisette, OMA
Directrice du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement